

Admission au cycle supérieur

L'admission au cycle supérieur pour l'obtention des diplômes de capitaine au long cours ou d'officier mécanicien de 1ère classe se fait sur dossier et entretien oral. Ce cycle est ouvert respectivement aux titulaires du brevet de lieutenant au long cours ou du brevet de lieutenant mécanicien de première classe de la Marine Marchande.

▪ Dossier de candidature

- Dossier de motivation : Rapport retraçant le parcours du lieutenant, son expérience professionnelle et son projet de carrière ;
- Photocopie certifiée conforme de la CIN ;
- Copie du registre de formation à jour ;
- Photocopie certifiée conforme du Brevet de Chef de quart ;
- Relevé de navigation à jour ;
- Autorisation de l'employeur ou certificat de la CNSS justifiant que le candidat est sans emploi ;
- 2 enveloppes timbrées ;
- Frais de dossier 100 dirhams.

La date limite de dépôt de candidature est le 01/07/2015.